Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2011)
Heft: 257-258

Artikel: La synagogue de Lausanne : une longue histoire
Autor: Roesch, Martine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849437

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PATRIMOINE

La synagogue de Lausanne

Une longue histoire

par Martine Roesch

La Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (la CILV) a célébré durant près de quinze jours le centième anniversaire de la synagogue de Lausanne par des expositions, des concerts, des conférences qui ont permis aux membres du CILV et aux citoyens de la ville et du canton de (re)découvrir les richesses de la synagogue et l'attachement de la CILV à la cité.

Or, lorsque la synagogue de Lausanne est bâtie, il y a cent ans, la vie des communautés juives dans le pays de Vaud a déjà une longue histoire :

Les Juifs étaient déjà nombreux dans certaines localités du canton au Moyen Âge, voire bien avant, et y exerçaient les métiers qui leur étaient permis : médecins et chirurgiens auprès de la Maison de Savoie, marchands de bestiaux, commerçants en produits alimentaires (dans la région de Lausanne), colporteurs, changeurs, prêteurs, cambistes, scribes, etc. Lorsque le commerce des chevaux a commencé à péricliter, les Juifs vaudois ont quitté la campagne pour la ville.

Le canton de Vaud n'a jamais établi de loi d'exception à l'encontre des Juifs ; il s'est toujours montré libéral envers eux. Cela n'a pas été le cas dans tous les cantons : c'est ainsi par exemple, que, à cause des contraintes argoviennes, les États-Unis ont vu débarquer la famille Guggenheim au XIXe siècle [1]. Mais en pays de Vaud les Juifs n'ont jamais été contraints de vivre ensemble dans des espaces dédiés.

La Communauté israélite de Lausanne (CIL), devenue la CILV, a été fondée en 1848. C'est la deuxième communauté historique de Suisse romande. Jusqu'en 1910, elle ne dispose pas de lieu de culte et ses membres prient dans l'appartement privé de l'un d'entre eux, puis dans un local du Grand-Saint-Jean, que la Communauté loue. Au début du vingtième siècle, compte tenu des effectifs grandissants de la Communauté, cette situation commence à poser des difficultés.

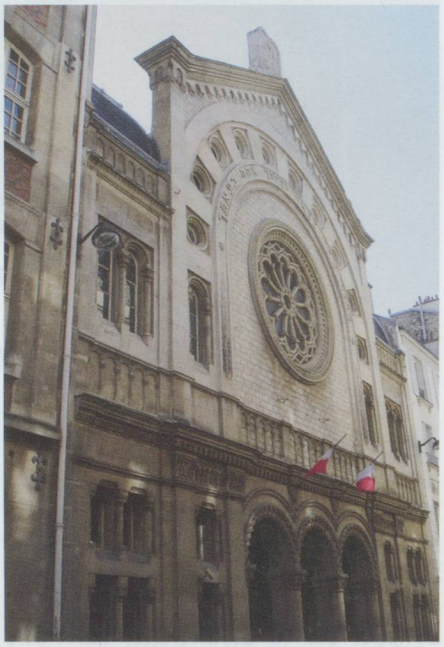

La jumelle de Paris

Un bienfaiteur

Survient alors le don providentiel d'un bienfaiteur, dont le souvenir est fidèlement gardé : dans le document qui décrit la vie de la Communauté israélite de Lausanne entre 1848 et 1948, un long développement est dédié au banquier bordelais Daniel Iffla-Osiris (1824-1907), un Juif français très patriote.

Iffla va faire fortune en jouant en Bourse. Parti de rien, il va accumuler une fortune d'environ 50 millions de francs et consacrer sa vie à « faire le bien », selon le maître mot de sa vie, qu'il prononça jusqu'à son lit de mort.

Il décide de remercier la Suisse de son accueil et du dévouement hospitalier qu'elle a offert aux soldats de l'armée de Bourbaki en 1871. Il offre d'abord une statue de Guillaume Tell à la ville de Lausanne. Et surtout, par testament, il précise : *« Je donne à la ville de Lausanne la somme de cinquante mille francs pour élever un temple israélite, dont on s'inspirera, pour la construction, de celui que j'ai fait édifier à Paris, rue Buffault »*. Parmi les exécuteurs testamentaires, se trouve Émile Loubet, ancien président de la République française, celui-là même qui a signé la grâce du capitaine Dreyfus en 1899.

Dans le procès-verbal de sa séance du 19 mars 1907, le Conseil communal de la ville de Lausanne mentionne « (...) *En ce qui concerne la construction d'une synagogue, nous sommes heureux de cette facilité faite à la communauté israélite de Lausanne, qui s'est jusqu'ici distinguée par son esprit de travail et d'ordre* ».

Le legs va permettre l'achat du terrain situé « en Bellefontaine », à l'angle de l'avenue Florimont et de l'avenue Juste-Olivier. Cet achat a lieu après de nombreuses discussions : à l'époque, ce quartier se trouve dans les vignes et dans une région très humide, d'où son nom de « Bellefontaine ». De plus il est tellement excentré que certains s'opposent à cet emplacement, craignant de ne pouvoir réunir un nombre suffisant de participants pour justifier la tenue de certains offices. Mais finalement, en 1909, est posée la première pierre sous laquelle un parchemin est scellé. Le parchemin décrit la CIL de l'époque : sa composition, son patrimoine, ses activités, ses conditions de fonctionnement.

La synagogue est construite par les architectes Charles Bonjour, Adrien van Dorsser et Oscar Oulevey sur un plan basilical simple : une nef et deux bas-côtés. Elle est de style romano-byzantin (triplet d'arches en façade, petites coupoles, rose), style couramment utilisé à cette

CILV

époque. Les tables de la Loi sont au sommet de la grande arche centrale et l'étoile de David au cœur de la rose. Elle est bâtie très rapidement (en un an) et coûtera finalement plus de 300 000 francs, la CIL obtenant un prêt de 175 000 francs du Crédit foncier.

La synagogue est inaugurée le 7 novembre 1910, en présence de très nombreuses personnalités. Plusieurs discours sont prononcés ; le municipal François Pache, au nom des autorités communales, souligne le rôle excellent joué par la colonie israélite de Lausanne, l'exemple qu'elle donne de la solidarité.

Dans son édition du 27 octobre 1910, la *Gazette de Lausanne* commente cette inauguration : « (...) *Ainsi que le veut le rite israélite, les messieurs occupaient le parterre du Temple et avaient gardé leurs coiffures, tandis que les dames étaient placées sur les galeries. L'édifice (...) est vraiment fort beau ; sa décoration intérieure est du meilleur goût. Au fond du chœur, en lieu et place de l'autel est la Théba ou armoire sainte, d'un style élégant où seront renfermées les Tables de la Loi* ».

Le quartier de Georgette devient ainsi « *un ghetto juif, mais un ghetto libre* », selon l'expression de Georges Vadnaï, qui a été grand rabbin pendant quarante-cinq ans.

Une vie très riche

Désormais, les assemblées de la communauté ont lieu à la synagogue et la vie de l'édifice et de sa communauté va connaître de nombreux événements. Pour ce qui concerne le fonctionnement de la communauté, les comptes-rendus des assemblées montrent que l'entretien et les réparations de la synagogue tiennent une place importante : à la veille de la Grande Guerre, les câbles de la lustrerie de la synagogue menacent de lâcher. Un crédit de 400 francs est voté par une assemblée générale extraordinaire. Cette même assemblée accorde un subside de 300 francs pour le chœur de la synagogue.

Au fil des ans, on ajoute une porte de secours, un banc, on affine le règlement intérieur, et il faut faire face aux problèmes récurrents d'humidité, qui nécessitent parfois de lourds travaux ; on ironise sur le fait que ce n'est pas étonnant quand on construit « en Bellefontaine ». Le fait de renoncer à l'usage de l'harmonium à la synagogue en 1939 va ramener les Juifs ashkénazes orthodoxes dans le giron de la communauté.

La Suisse est également au cœur de la vie de la communauté : en 1930, le jour du Jeûne fédéral, une prière spéciale est prononcée et quelques membres des autorités sont invités. Cet office sera suivi de nombreux autres. En 1934, le produit de la quête effectuée à cette occasion rapporte 200 francs et est versé à la Municipalité de Lausanne.

Puis, c'est bien sûr à l'occasion de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale que la communauté va se dévouer au secours et à la prise en charge de ses frères persécutés.

Après la guerre, le grand rabbin Vadnaï célébrera un office spécial à la mémoire des victimes du nazisme un vendredi soir. Une plaque commémorative est posée dans la synagogue à la mémoire des Juifs massacrés durant l'hitlérisme.

En 1948, le comité insiste sur la nécessité de collecter le plus possible de fonds pour les émigrants, les réfugiés et les œuvres d'après-guerre.

Aujourd'hui, la synagogue est le centre d'activités cultuelles, sociales, artistiques bien vivantes. ■

Remerciements

Nous remercions vivement la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud de son aimable collaboration (photos).

Nous avons également utilisé comme source le document qui se trouve sur le site internet du CILV.

[1] Voir notre article : « Ces Suisses qui ont créé les États-Unis », *Suisse Magazine* n° 217-218, ainsi que « Balade argovienne au pays des Habsbourg », *Suisse Magazine* n°237-238.